



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES VÉZÈRE  
MONÉDIÈRES MILLESOURCES

# LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



A compter du 1er janvier 2024, la collectivité doit apporter une solution afin que chaque ménage puisse trier et valoriser ses biodéchets. Vous pouvez donc faire l'acquisition d'un composteur à coût réduit (30€), en remplissant le formulaire ci-joint, et en vous rendant directement sur l'une de nos 3 déchèteries (Treignac, Chamberet et Bugeat)



## Commandez votre composteur domestique

***Vous avez un jardin et vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des déchets ménagers,***

Merci de compléter le bon de commande et de le retourner signé au service déchets de la collectivité, CCV2M, 15 avenue du général de gaulle, 19260 Treignac, ou bien, de le déposer directement à l'agent d'accueil d'une de nos 3 déchèteries

Un avis de somme à payer d'un montant de 30€ vous sera adressé par le Trésor Public pour le règlement

**Vous serez contacté par le service déchets qui vous indiquera les dates et lieu de distribution de votre composteur et de votre guide du compostage**

Madame – Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Commune : .....

N° de téléphone : .....

Adresse email :

.....@.....

Date et signature :

Je souhaite retirer ma commande à la déchèterie de :

- Treignac
- Chamberet
- Bugeat



## Déchets compostables

### Déchets de cuisine :

- Épluchures de fruits et de légumes
- Fruits et légumes abîmés
- Restes de repas
- Sachets de thé, marc de café, filtres
- Coquilles d'œufs bien écrasées
- Restes de viande ou de poisson [en très petites quantités pour éviter les nuisibles]
- Agrumes [coupés en petits morceaux et en petite quantité]

### Déchets du jardin :

- Feuilles mortes
- Tonte de gazon [en quantité raisonnable]
- Déchets du potager
- Paille et foin
- Branchages broyés

### Autres déchets :

- Serviettes et essuie-tout en papier non coloré
- Carton brun
- Sciures et copeaux de bois non traités
- Cendres de bois

## Déchets interdits

### Déchets de cuisine :

- Coquillages
- Noyaux, coques de noix et noisettes
- Os
- Huile de friture

### Déchets du jardin :

- Plantes malades
- Végétaux trop grossiers
- Grosses tailles ou branches entières
- Déchets de jardin traités chimiquement

### Autres déchets :

- Bois peint ou traités
- Cendres de charbon ou de barbecue
- Poussières, gravier, sable
- Litières d'animaux
- Mégots et ordures ménagères en général

# Comment réaliser un compost de qualité ?

- **Déposez et diversifiez les apports** :

Tontes de gazon, fleurs fanées, restes de repas, filtres à café, ... Et recouvrez vos apports de matière sèche

- **Brassez et aérez votre compost** :

Brassez de temps en temps pour aérer et éviter le tassement. Les micro-organismes doivent respirer !

- **Maintenez une humidité suffisante** :

Arrosez lorsqu'il fait trop chaud. Le mélange doit être humide comme une éponge pressée